

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste
Un an. . . 48f. » 24f. «
Six mois. . . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans l'Univers :

La situation de l'Autriche vis-à-vis de la Russie, d'une part, et de l'autre vis-à-vis de la Prusse, défraie depuis quelque temps la polémique de toute la presse allemande. Nous ne pouvons ni reproduire ni même analyser les arguments et les faits invoqués dans ce long et vif débat; mais nous voulons au moins en indiquer le caractère général.

On est à peu près unanime à regarder la guerre entre l'Autriche et la Russie comme imminente. Il y a, dit-on, dans les rapports actuels de ces deux puissances quelque chose de périlleux et de faux, qui commande et imposera une prompt solution. De chaque côté on s'est trop avancé pour reculer et de trop grands intérêts sont en cause pour qu'on puisse s'arranger à l'aide de concessions réciproques; il faudra donc en appeler à la force des armes. Les journaux allemands se tromperaient en raisonnant ainsi, qu'il faudrait encore reconnaître à leur langage beaucoup de gravité. Il y a, en effet, l'indice d'une situation toute nouvelle et féconde en événements d'une haute importance dans cette conviction presque générale d'une lutte inévitable et prochaine entre l'Autriche et la Russie.

L'attitude embarrassée de la Prusse ne permet pas, — même aux journaux prussiens, — d'indiquer le rôle de cette puissance. Les uns croient qu'elle osera se mettre du côté de la Russie, les autres disent qu'elle essaiera de rester neutre, et d'autres encore assurent qu'elle se résignera à suivre l'Autriche. De part et d'autre, on ne lui accorde, par suite de ses continuelles indécisions, qu'un rôle secondaire et effacé. La Prusse a donc déjà beaucoup perdu dans l'opinion; on s'habitue à ne plus la compter parmi les grandes puissances. Il y a, à ce point de vue, un danger qui doit la frapper.

Constatons enfin qu'aucune feuille allemande n'ose défendre ouvertement la Russie. Sans doute l'organe des piétistes prussiens se montre toujours favorable au Czar, et il n'est pas le seul journal où règne cette tendance. Mais si l'on fait des vœux pour la Russie, on les fait tout bas et à l'aide de circonlocutions, c'est-à-dire en avouant indirectement que l'on marche contre le courant de l'opinion et les intérêts du pays. — Eugène Veillot.

Nous avons reçu des lettres de Constantinople en date du 5 octobre.

D'après des nouvelles arrivées à l'ambassade anglaise on croyait que le bombardement de Sébastopol avait commencé dès le 2 octobre. On sait ici que cette nouvelle était inexacte. Deux bateaux à vapeur ont été envoyés en toute hâte de Balaklava par le général Canrobert à Varna pour amener un renfort de mineurs, vu la nature rocailleuse et résistante du terrain qui entoure Sébastopol. Un premier renfort était, disait-on, sur le point de rejoindre la division de 20,000 hommes, à la tête de laquelle se trouve le prince Menschikoff; il venait de Kertch et d'Anapa. On avait envoyé du camp allié quelques troupes en reconnaissance. Le corps du général Luders est aussi en marche des bords du Pruth pour se rendre en Crimée. Tout cela n'effraie pas beaucoup les alliés, qui d'abord espèrent que tous les renforts arriveront trop tard, et qui, à part cela, sont prêts à recevoir les Russes et à les battre comme ils ont fait à Alma.

Après Sébastopol, ce qui préoccupe en ce moment la diplomatie, c'est l'attitude du commandant en chef de l'armée autrichienne des Principautés dans ses rapports avec la Porte et ses alliés au sujet des mouvements de l'armée d'Omer-Pacha. Celui-ci nourrissait depuis longtemps le dessein de passer en Moldavie pour pénétrer jusqu'en Bessarabie avec toutes ses forces, afin d'y opérer une diversion utile aux alliés en empêchant les Russes d'envoyer des secours en Crimée. Le comte Coronini se serait vivement opposé sous différents prétextes à l'exécution de ce projet. La question a été portée à Vienne, et sur les vives instances des représentants d'Angleterre et de France, le cabinet de Vienne avait consenti au mouvement d'Omer-Pacha sur la Moldavie, à la condition toutefois que le droit de l'Autriche d'occuper les mêmes positions que la Turquie lui serait maintenu. Mais il paraît que le comte Coronini a soulevé de nouvelles difficultés.

La Porte a envoyé à Omer-Pacha l'ordre d'opérer son mouvement, en lui recommandant la prudence. Une conférence a eu lieu ensuite entre Reschid-Pacha, le représentant de l'Autriche et ceux de la France et de l'Angleterre, conférence à la suite de laquelle l'ordre a été maintenu.

Nos correspondants, revenant sur l'expédition de Crimée, nous disent que le prince Menschikoff n'avait jamais voulu considérer comme sérieux et exé-

table un projet de débarquement. Il refusa de croire aux deux premiers rapports qui lui annonçaient que les alliés avaient planté leur drapeau sur le sol russe, et ce n'est qu'au troisième avis qu'il se décida à ouvrir enfin les yeux et à reconnaître son illusion. La rare intrépidité, l'audace et la fougue en quelque sorte irrésistibles qu'ont déployées dans l'affaire d'Alma les soldats français et leurs dignes émules les Anglais, paraissent avoir déconcerté les Russes et les avoir complètement démoralisés. Néanmoins, les soldats russes ont bravement combattu; mais leurs généraux et officiers sont loin de les valoir. Il y a, dit-on, trois généraux russes prisonniers: l'un d'eux, est même, assure-t-on, aide-de-camp de l'Empereur. Ces messieurs n'ont pas voulu décliner leurs noms; on ne les connaît que plus tard. Ce qui reste pour le moment inexplicable, c'est le nombre restreint des troupes que les alliés ont trouvé en Crimée. Que sont donc devenues, se demande-t-on à Constantinople, les innombrables armées du Czar? N'auraient-elles existé que sur le papier? Et depuis trois mois qu'on parle de l'expédition contre la Crimée, le plus beau fleuron de la couronne de Russie, le gouvernement russe n'aurait-il pas eu le temps de pourvoir convenablement à sa défense.

Nos espérances de succès, disent encore nos correspondants, ne sont aucunement troublées par la mort imprévue et si regrettable du Maréchal commandant en chef les armées de terre. M. le maréchal de Saint-Arnaud quitte avec honneur la scène brillante qu'il a occupée les deux dernières années de sa vie. C'est son énergie naturelle et inébranlable qui a résisté aux désastres de la Drobrutja, aux coups terribles de la maladie déclinant les camps de Varna, et, ce qui est plus difficile encore, à l'opposition sourde qui condamnait l'expédition de Crimée. Il a tenu bon envers et contre tous, et par là il a prouvé qu'il avait reçu véritablement d'en Haut, comme tous les hommes remarquables, un mandat providentiel. Il l'a accompli dans la journée glorieuse d'Alma, où, réunissant tout ce qui lui restait de ses forces, déjà considérablement affaiblies, il s'est tenu douze heures consécutives à cheval, parcourant au galop les rangs anglais et français, encourageant les uns et les autres par son bel exemple et allant braver la mort à plusieurs reprises jusqu'à la bouche des canons ennemis. Il a été véritablement enseveli dans son triomphe, car c'est le lendemain de la victoire que le choléra en se déclarant, a com-

FÉUILLETON

LE DERNIER COLONEL

(Suite.)

IV.

Voilà deux ans, me trouvant dans une honorable maison que je ne nommerai pas, un soir d'hiver, je vis dans un angle du salon la plus gracieuse femme du monde, assise, presque couchée dans un immense fauteuil. Elle était fort belle, vous n'en doutez pas, bien qu'elle n'eût à mes yeux ni les épaules d'ivoire, ni les cheveux d'ébène, ni les lèvres de corail, ni les bras d'albâtre, ni les dents de perles, ni les pieds d'enfant, ni la taille d'abeille, ni les yeux de jais ou de turquoise, ni rien enfin de toute cette marquetterie dont les abominables poètes et romanciers fabriquent leur mannequin idéal. J'ai un mot à moi pour exprimer d'un seul coup mon enthousiasme. Elle était d'une beauté royale. Je restai bien dix minutes à regarder cette femme. Elle répondait à peine aux niaiseries sentimentales qu'on roucoulait autour d'elle. L'encens lui était familier et odieux, par conséquent. Je vis cette femme charmante se lever et regarder de droite et de gauche d'un air à peu près inquiet. Cherchait-elle son mari pour sortir? J'en avais une peur horrible. Cependant elle portait une robe d'étoffe noire, des dentelles noires... j'espérais. Elle était veuve! mon voisin venait de me l'apprendre. J'aurais payé cette certi-

tude de tout un royaume. La noble femme, grande et fière avec une expression de bonté indéfinissable, fit quelques pas dans le salon, sourit à deux ou trois femmes, tendit la main à un vieux duc tout bardé de cordons, passa devant moi et sortit seule du salon. Je la suivis des yeux. Elle gagna l'antichambre, reçut des mains de son valet un manteau de fourrure qu'elle mit sur ses épaules.

— Et vous étiez déjà amoureux fou? Le coup de foudre, n'est-ce pas? — Oui, Monsieur, reprit-il sérieusement.

— Et comme les grosses lanternes du coupé éclairaient aussi l'intérieur de la voiture, je vis le visage du colonel prendre une expression étrange de tristesse et de colère en même temps.

— Allons, lui dis-je, belle et terrible! comme vous avez dit à propos du médaillon de votre porte-cigares. — La comparaison est juste, répondit-il; dignité à part, belle et terrible comme cette jument que j'ai pleurée l'an mil huit cent trente-cinq. — L'année de vos amours? — Précisément. Cette magnifique bête fut bien pour quelque chose dans tout cela. — Voyons, colonel. — Trois mois après nous nous aimions avec fureur. — Qui nous, bon Dieu! m'écriai-je. — Ah! parbleu, reprit-il en souriant, je vous conseille d'en douter; la femme et moi. — Vous avez enjambé bien des préambules! — Fâchez-vous de cela. Ne voulez-vous pas que je fisse passer devant vous cette longue et insipide procession d'espérances et

de craintes, de ravissements et de désespoir, de triomphes et de regrets, de serments, d'énivressements; dont un scélérat de narrateur amoureux ne vous fait jamais grâce? Remerciez-moi, Monsieur, et sautons d'un seul bond en pleine victoire: j'étais au comble du bonheur.

Un jour, en entrant chez Harinace (qu'importe de savoir le titre et le nom que lui avait donné son mari trépassé?) je la trouvai fort triste, préoccupée... elle avait pleuré. Je hasardai quelques questions. Elle sonna, fit venir sa fille (enfant de quatre ans, seul enfant qu'elle eût et elle l'adorait) et me prenant par la main:

— Tenez, me dit-elle, c'est la pensée de l'avenir de cette enfant qui me brise le cœur. — Comment, Madame! répondis-je, est-ce que je ne serai pas un père pour elle? Est-ce qu'à nous deux nous ne suffisons pas pour la protéger? — Oh! oui, reprit-elle, vous êtes bon, grand, généreux, d'un si bon caractère! — Allons donc, lui dis-je, gardez vos larmes pour des douleurs ou des malheurs; il y en a assez dans la vie.

Et prenant la jolie petite fille dans mes bras, je la portai à la fenêtre pour lui montrer les oiseaux et les arbres du jardin. Quand je la rendis à sa mère, Harinace pleurait encore. J'avais le cœur très-ému.

Ma chère âme, lui dis-je, vous avez quelque peine secrète... On vous a dit quelque chose qui vous a fait du mal. Cependant, je crois n'avoir fait aucune imprudence qui puisse vous compromettre... Votre famille, très-noble et très-bière, ne me voit pas d'un œil mauvais. Il est

pliqué son état de souffrances et usé le reste de cette vie prodiguée tant de fois pour la patrie. On a remarqué que sa fin, comme celle de l'illustre maréchal Bugeand, avait été causée par le choléra, et que, comme lui, il avait terminé en bon chrétien sa belle carrière. Cette grâce ne pouvait guère être refusée à celui qui l'a procurée à tant de milliers d'autres par le rétablissement des armées militaires et par l'esprit sincèrement religieux qu'il témoignait hautement sans affectation comme sans respect humain. — Barrier. (Univers.)

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Constantinople, 9 octobre.

« On a reçu de cette capitale des nouvelles de Crimée du 5. Elles annoncent simplement les immenses préparatifs que faisaient les troupes alliées pour bombarder Sébastopol. Les assiégés, de leur côté, prenaient toutes les mesures possibles pour se défendre des attaques de l'armée assiégeante qui faisait des progrès en avant.

« Le Bosphore est continuellement sillonné par de forts navires de transport chargés d'approvisionnements pour l'armée. Les transports de troupes étaient également incessants; celles du Pirée étaient en marche. — Havas.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

« Le Maréchal Ministre de la guerre a reçu du général en chef de l'armée d'Orient des dépêches en date du 3 octobre.

« Aucun fait militaire nouveau ne s'était produit depuis la prise de possession de Balaklava. Les deux armées se sont établies dans une excellente position militaire, l'armée anglaise tirant son matériel et ses vivres de Balaklava; l'armée française, de deux petites baies au nord du cap Chersonèse.

« Cette position des deux armées a naturellement déterminé leur répartition sur le terrain, en avant de la place de Sébastopol, pendant le siège. L'armée française aura la gauche des attaques, depuis la mer jusqu'au fort du Sud; l'armée anglaise en aura la droite, depuis le fort du Sud jusqu'aux ruines d'Inkermann.

« Notre armée est divisée en deux corps : le premier, aux ordres du général Forez, et composé des 3^e et 4^e divisions, fera le siège; le second, sous le commandement du général Bosquet, et comprenant les 1^{re} et 2^e divisions, formera le corps d'observation. La division turque est en réserve pour agir suivant les circonstances.

« L'armée anglaise a pris des dispositions analogues : une partie des divisions suivra les attaques contre la place; l'autre partie, formant corps d'observation, se reliera avec le corps du général Bosquet.

« Ces dispositions sont de nature à ne laisser aucun doute sur l'issue du siège qui allait commencer.

« D'après les rapports des déserteurs, le moral de l'armée russe semble fort abattu depuis son désastre sur l'Alma, où elle aurait perdu 7 à 8,000 hommes. »

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — On dit que lord Raglan doit être promu au grade de feld-maréchal, après les opéra-

vrai qu'elle est loin de se douter... — Oui, oui, dit-elle, votre conduite est loyale, admirable... — Ne m'aimez-vous plus, Harmance? — Ingrat! — Est-ce que vous voulez que je vous quitte? — Eh! qui vous met cela dans la tête!... — Est-ce que vous souffrez d'une trop longue contrainte? le monde est méchant, prenez garde... — C'est bien lui qui me chagrine, mais pas dans ce sens-là... — Alors qu'avez-vous? renoncez-vous au projet de notre mariage? Madame; il sera digne de légitimer notre amour. Pour votre enfant, surtout il le faut.

Harmance tressaillit à ces mots. Je lui pris les mains, je la suppliai de s'expliquer. Elle pâlisait et rougissait coup sur coup; elle tremblait, elle me faisait pitié. Enfin, après un quart-d'heure d'angoisses, elle me dit ces mots avec une incroyable émotion.

— Vous savez si je vous aime! je vous aimerai toute la vie... mais cette enfant!... (et elle me montrait sa fille) je ne suis pas riche... je suis forcée d'accepter un mariage... Vous n'avez pas de fortune.

Je me souvins que, lâchant la main d'Harmance, je me mis à rire aux éclats et que je sortis en courant comme un fou. Je traversai tout Paris sans trop savoir comment, et le soir je me trouvais chez moi, étendu sur mon lit, avec un médecin et un de mes amis près de moi. On m'avait appliqué quarante sangsues. Il me parut que je sortais d'un rêve pénible et que je respirais plus librement. Mon excellent tempérament et ma volonté

de Sébastopol. Le comité de la Chambre des communes a fait un rapport en faveur du projet de création de nouveaux feld-maréchaux. Le *Morning-Herald* ajoute que l'on donnera à Sa Seigneurie 50,000 livres sterling, au lieu d'une pension. Sa fortune particulière n'était que de 10,000 livres sterling.

— Lord Dudley-Stuart, parti d'Angleterre il y a quinze jours, pour une tournée dans le nord de l'Europe, est dangereusement malade à Stockholm. — Havas.

ESPAGNE. — Nous avons des lettres de Madrid, du 11 octobre.

C'était le 10, l'anniversaire de la naissance de la reine Isabelle; ce jour, qui autrefois était un jour de fête nationale, s'est écoulé bien tristement. Les salves accoutumées d'artillerie, une revue des troupes de la garnison passée au Prado par le capitaine général de Madrid, et le soir illumination des ministères, tel est le résumé de la journée. Pas une maison particulière n'a été illuminée. Pourquoi ce changement dans un peuple si enthousiaste, si passionné pour les fêtes? C'est qu'il règne dans tous les esprits les plus tristes préoccupations sur l'avenir. La Reine n'a point voulu quitter sa résidence du Prado; les ministères insistent pour qu'elle revienne à Madrid; leurs instances sont vaines. Le peuple murmure; il est alarmé, parce que, depuis quelque temps, il circule des bruits d'abdication, et les hommes d'ordre surtout se montrent fort inquiets de ces projets de la Reine, que l'on cherche à dissimuler, mais qui n'en sont pas moins véritables. Isabelle elle-même paraît transformée en quelque sorte; les personnages qui l'approchent de plus près sont surpris et attristés du changement qui s'opère chaque jour en elle. Elle entrevoit, elle aussi, un avenir bien sombre pour son royaume, peut-être même pour sa dynastie.

Toutefois, ainsi que nous l'avons déjà dit, les élections sont en grande partie modérées; à peine comptera-t-on à la Chambre trente députés démocrates ou ultra-progressistes; cette faible minorité ne pourra pas ce semble, jeter la perturbation dans l'Assemblée constituante. La majorité de l'Assemblée voudra donc le maintien du trône d'Isabelle II, et, à moins d'une révolution nouvelle, il n'est pas probable que ce trône soit ébranlé. — Barrier. (Univers.)

— Madrid, 16 octobre.

La *Gazette de Madrid* publie une ordonnance royale, relative aux crédits nécessaires pour le paiement de la dette de septembre.

Il y a eu quelques troubles en Castille, à cause de l'exportation des grains.

— Bayonne, 19 octobre.

Le major général anglais Bristow est arrivé ici; il proteste contre son expulsion du territoire espagnol. — Havas.

RUSSIE. — La cour de Saint-Petersbourg vient de recourir à un nouvel acte de charlatanisme, pour faire croire aux populations moscovites que la guerre la laisse pleinement libre d'exécuter à l'intérieur les travaux publics les plus considérables. Pendant que les coffres du Trésor russe crient partout famine chez les banquiers étrangers, les journaux de Saint-Petersbourg publient ce pantagrueli-

congédièrent bientôt la maladie et le médecin. Il fut jours après j'étais sur pied. J'avais pris l'énergique résolution de ne plus revoir Harmance avant un mois et je tenais parole, malgré les lettres les plus pressantes et les plus tendres que je recevais d'elle. Dans mes rêves, à mon réveil, le soir, le jour, chez moi, dehors, partout à toute heure, cette phrase terrible retentissait à mes oreilles comme un cri de détresse: « Vous n'avez pas de fortune! » Je sentais que je devenais fou. Dans une soirée de mars, me promenant seul au milieu de la foule, sur le boulevard des Italiens, et toujours poursuivi par la phrase maudite, une idée soudaine vint m'éblouir. Je m'arrêtai comme frappé d'immobilité. Tout-à-coup, il me prit un rire convulsif, et marchant d'un pas raide et saccadé, un pas de statue, si les statues marchaient, je criais aux passants: « J'en aurai de la fortune! » Si on me crut ivre, fiévreux ou aliéné, peu m'importe! je me souviens qu'un gros monsieur, trop fortement heurté par mon coude, alla rebondir sur son ventre à six pas de là, que quelques femmes crièrent que je leur marchais sur les pieds, que d'autres, à qui j'avais tourné le chapeau en passant ou déchiré le mantelet, s'enfuyaient toutes effarées; enfin je me rappelle confusément que je dus un moment me ruer au milieu de cette foule comme un taureau échappé. Rentrer chez moi, garnir mes poches de cent louis environ qui se rouillaient dans un tiroir et courir au jeu, ce fut l'affaire de trois quarts-d'heure. Vous devinez le reste, n'est-ce pas?

que ordre du jour de M. le directeur en chef des voies de communication et des édifices publics, en date de Péterhof, le 2 (14) septembre 1854.

« S. M. l'Empereur a daigné ordonner de procéder aux études pour la construction d'un chemin de fer de Moscou à la mer Noire. Les instructions pour l'exécution de ces travaux d'exploration sont annexées au présent ordre du jour. Toute l'étendue sur laquelle les travaux doivent être exécutés se divise en quatre sections, savoir: la 1^{re} de Moscou à Orel, la 2^e d'Orel à Kharkoff, la 3^e de Kharkoff à Kréméntchoug, et la 4^e de Kréméntchoug à Odessa. Pour l'exécution de ces travaux d'exploration, sont nommés les officiers ci-dessous, du corps des ingénieurs de voies de communication: le lieutenant-colonel Jouravsky, pour la 1^{re} section; le lieutenant-colonel Kipriannff, pour la 2^e; le lieutenant-colonel Von der Pahlen, pour la 3^e, et le lieutenant-colonel Semicheff, pour la 4^e. La direction générale et la surveillance des travaux est confiée au général-major du génie Meliokoff. »

Il ne faut plus d'ailleurs, s'étonner de rien, lorsqu'on ouvre les feuilles russes. Nous lisons en effet, dans celles d'Odessa du 5, que la bataille de l'Alma a été célébrée dans toute la Russie, comme une victoire des Russes. — Havas.

AUTRICHE. — Vienne, mardi 17 octobre.

« La réponse de la Prusse à la note de l'Autriche du 30 septembre, est arrivée hier.

« Dans cette réponse, la Prusse déclare qu'elle reste fidèle à la politique qu'elle a suivie jusqu'à présent.

« Le gouvernement autrichien a envoyé un avertissement aux journaux, afin qu'ils ne commettent à l'avenir aucune offense contre les ministres des Gouvernements faisant partie de la Confédération germanique.

« Il n'est arrivé rien de nouveau du théâtre de la guerre. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le *Nouvelliste de Marseille*, du 17, assure que le Sultan, pour reconnaître les services du maréchal de Saint-Arnaud, vient d'accorder à sa veuve une pension viagère de 25,000 piastres par mois.

— Le vice-amiral commandant l'escadre de la mer Noire a reçu l'ordre du Ministre de la marine de détacher momentanément les frégates à vapeur et autres transports dont il n'aura pas un urgent besoin d'ici à quelques mois, et de les expédier à Toulon pour y concourir à l'embarquement de nouveaux corps de réserve dont on va renforcer notre armée de la Crimée. Ainsi, d'un moment à l'autre, nous allons voir arriver un grand nombre de bâtiments à vapeur que les régiments qui font partie de ce nouveau corps expéditionnaire attendent pour se mettre en marche. Tous ces transports à voiles et à vapeur, unis à ceux qui doivent arriver des ports du Nord, procéderont au transport des troupes dans le plus bref délai. — Havas.

— Marseille, mercredi 18 octobre.

Les embarquements de troupes pour l'Orient continuent chaque jour à Toulon et à Marseille. Tous les vapeurs disponibles du Levant ont l'ordre de venir chercher des troupes. De forts détachements d'artillerie sont arrivés à Marseille.

— Oui et non, lui dis-je. Vous gagnâtes, vous fîtes fortune. — Au contraire, je perdis, répliqua le colonel, je n'avais jamais joué sérieusement, je perdis. — Ah! diable! — J'avais si grand peur, reprit-il, que je révoitai la fortune. Elle est méchante et brutale pour les politrons; je vous l'ai déjà dit. Mais je ne tardai pas à deviner ses instincts énergiques, dangereux; instincts élevés cependant; je me raidis contre elle; j'osai la regarder en face avec insolence, et un jour je lui crachai aux yeux en jetant dix mille francs sur la table, à peu près tout ce qui me restait de mon patrimoine. — Eh bien! Colonel. — Monsieur, reprit-il, je ne donne pas mon exemple à suivre. Malheur aux joueurs! malheur à ceux qui rêvent un Eldorado acquis par une carte ou par une bille d'ivoire tournant dans un cylindre; mais j'étais, moi, dans le paroxysme d'une fièvre ardente appelée l'amour désespéré. Je ne veux même pas justifier l'action de jouer par l'état violent, presque aliéné de mon âme ce jour-là; non, malheur au joueur! et quoique cela puisse vous paraître bien étrange, je vous prouverai en son lieu que je ne le suis pas, bien que je joue avec assez d'audace, comme vous avez dû le voir.

(La suite au prochain numéro.)

La frégate *Sané* a échoué à Toulon en partant, mais elle s'est relevée. Elle doit prendre mille zouaves à Alger.

Le paquebot du Levant est en retard. — Havas.

— M^{me} la Maréchale de Saint-Arnaud est partie de Marseille, le 17, au matin, pour se rendre à Paris par un convoi du chemin de fer. — Havas.

— Il paraît qu'on a délibéré à Londres et à Paris sur les moyens à employer pour relever ou détruire les vaisseaux russes coulés par le prince Menschikoff pour combler la passe du port de Sébastopol. Nous avons déjà dit que le sergent anglais William Carne de la 1^{re} compagnie des sapeurs et mineurs royaux, a quitté Chatham, samedi, pour s'embarquer à bord du *Prince* qui se rend en Crimée. Ce sous-officier est accompagné des soldats Lewis-Price et Toofey de la même compagnie et de 2 bourgeois choisis par le gouvernement. Ces hommes sont parfaitement exercés dans tout ce qui concerne les explosions sous-marines, et ce sont d'excellents plongeurs; ils emportent avec eux 4 séries d'appareils pour plonger et tous les autres instruments nécessaires, avec 20 batteries galvaniques et 5 milles de fil de cuivre. Les charges dont on usera seront d'un tonneau 1/2 à 2 tonneaux de poudre: on y mettra le feu à 2 milles de distance. — Les opérations seront spécialement confiées au sergent Carne. Des courriers seront à ses ordres pour transmettre à Lord Raglan tous les détails des opérations à mesure qu'elles avanceront. Le sergent Carne est parti plein d'ardeur, il a fait ses adieux à ses amis; il compte sur le succès, il espère non-seulement de détruire les vaisseaux mais encore enlever et recouvrer les caoucs. — Havas.

— On écrit de Liverpool, 12 octobre, à la *Patrie*: « L'annonce du terrible abordage, sur le grand banc de Terre Neuve, des steamers *Arctic* de New-York et *Vesta* de Granville, a dû produire une douloureuse impression.

» Comme passager de la *Vesta* témoin de ce triste événement, je viens, Monsieur, vous donner quelques détails:

» Nous avons quitté Saint-Pierre-Terre-Neuve le 26 septembre, à onze heures et demie du matin; nous étions à bord 167, soit: 20 hommes d'équipage et 147 passagers; le 27, à midi, nous nous trouvions dans les parages de Virgin-Rock's, faisant belle route et espérant une courte traversée. Nous avions alors une brume très épaisse.

» Le capitaine de la *Vesta* se trouvait près de moi, sur l'arrière. Un cri sinistre se fait entendre; le capitaine croit que c'est un homme à la mer et se jette sur la bouée de sauvetage. Un horrible fracas a lieu, la *Vesta* s'enfonce... Le cri de: *Nous coulons! sauvez-nous!* est adressé à bord de l'*Arctic*. Une embarcation de ce navire vient à une certaine distance; nous n'avons pu comprendre ce qu'a dit l'officier... L'*Arctic* reparait! des passagers et quelques dames nous font des signes d'adieu pour toujours... Nous ne revoyons plus ce steamer! La vitesse de la *Vesta* était de huit nœuds, celle de l'*Arctic* estimée douze à treize.

» Les deux embarcations de la *Vesta* sont mises à la mer. La baleinière sombre. Le canot est envahi par deux hommes de l'équipage et quelques passagers qui l'écartent du bord. Le capitaine rappelle le canot pour m'envoyer à bord de l'*Arctic* solliciter de prompts et énergiques secours. Les hommes qui montaient le canot n'ont rien écouté et se sont dirigés vers l'*Arctic*. Quelques secondes après nous entendons le bruit des roues, la cloche d'alarme et des cris d'effroi.... Puis tout cesse.... Nous restons en présence de la mort, conservant l'espoir que les avaries de l'*Arctic* ne sont pas aussi considérables

que les nôtres, et que ce navire restera dans nos parages....

» Le capitaine Duchenne, dont la conduite est au-dessus de tout éloge, voit son navire se relever. Il était entièrement ouvert par l'avant; mais une faible cloison en tôle, qui forme un compartiment, n'a point bougé. Le capitaine y voit un moyen providentiel de nous sauver: il ordonne de jeter à la mer les coffres des passagers, ancres, chaînes, la morue, les huiles, du charbon et des vivres. Cet ordre est exécuté avec ardeur; tout disparaissait: il y allait de l'existence! Le mât de misaine fracassé faisait ouvrir l'avant, le capitaine l'a coupé. On a rempli de paillasses, de matelas, etc., l'intervalle qui sépare la cloison de l'avant; le tout a été consolidé avec des planches, cordages et voiles; ce travail a duré deux jours: fort heureusement que le temps n'a pas été mauvais, nous n'aurions pu tenir la mer, et nous regardions la *Vesta* comme une dernière épave, espérant tous être sauvés par quelque bâtiment.

» Le 28 septembre, nous aperçûmes un navire à une certaine distance: nos signaux de détresse ne furent pas aperçus.

» La machine n'a point souffert; la cloison nous a préservés de l'invasion de l'eau: le capitaine Duchenne a fait route, à petite vapeur, vers Saint-Jean-de-Terre-Neuve.

» Dans l'après-midi du 29 septembre, nous aperçûmes la terre! Le soir, une goëlette vint près de nous, nous donna une ancre et un pilote pour Saint-Jean; nous fûmes heureux d'y entrer le 30, à cinq heures du matin. Deux heures après notre entrée, il s'est élevé une tempête qui eût forcé de faire côte, car l'état de la *Vesta* n'eût pas permis de tenir la mer avec un gros temps.

» Nous devons à la Providence d'avoir échappé à une mort que nous aurions pu regarder comme certaine! J'ajouterai que la construction solide de la *Vesta* et la cloison de l'avant (cloison qui désormais sera regardée comme moyen de salut) nous ont donné l'espoir et le courage.

» A l'appel fait à bord de la *Vesta*, on a reconnu 13 manquants. Un homme a été tué par le choc. Les 12 qui ont disparu ont dû être victimes du désastre de l'*Arctic*.

» Arrivés à Saint-Jean, en l'absence d'un consul de notre nation, nous y avons trouvé dévouement et assistance chez un Français, M. Toussaint, propriétaire et commerçant établi dans cette ville. Le capitaine Duchenne a été mis en relation avec la maison Brooking, Son et comp., dirigée par M. Hepburn.

» Le premier octobre, nous apprîmes que l'*Arctic* avait été ouvert par la *Vesta*, que l'on n'avait pu se rendre maître de l'eau, et qu'un sauve qui peut affreux avait eu lieu à bord de ce steamer. 45 naufragés de ce navire avaient pris terre à Fire-Lind, après quarante-huit heures de lutte en mer, dans deux embarcations.

» Le 2 au matin, nous eûmes la confirmation de ce malheur par MM. Dupasteur, négociant du Havre, Mayer, d'Anvers, et le valet de chambre du jeune duc de Grammont, tous trois passagers de l'*Arctic*.

» On croyait, sur ce dernier navire, que la *Vesta* avait coulé aussitôt l'abordage.

» La relation de MM. Dupasteur et Mayer sur le désastre de l'*Arctic* me dispense de reproduire leurs détails, qui vont être insérés dans le *Journal du Havre*.

» Le malheur a réuni en même temps à Saint-Jean-Terre-Neuve, les naufragés des steamers *Cité-de-Philadelphie* (tous sont sauvés), de l'*Arctic*, dont on connaissait quarante-cinq personnes sauvées. Il faut espérer que les malheureux dont on ignore

le sort auront été en grande partie recueillis, car il passe beaucoup de navires dans les parages du désastre; enfin, de la *Vesta*, qui compte treize victimes!

» Les passagers de la *Vesta* sont de malheureux pêcheurs qui ont perdu leurs effets, et quelques-uns le fruit de leur campagne. Ils ont été bien dignes et ne peuvent être oubliés.

« Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

« LEMUET,

» négociant à Morlaix, passager de la *Vesta*.
» P. S. J'ai pu profiter de la présence de la *Cléopâtre*, en relâche de Québec à Liverpool. Nous avons quitté Saint-Jean le 3 octobre, et nous arrivons ce jour à Liverpool. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* la dépêche suivante, adressée par le chargé d'affaires de France à Constantinople, écrite, en date du 10 octobre, au ministre des affaires étrangères:

« D'après les capitaines des transports à vapeur, arrivés hier et avant-hier, les assiégés, ayant tenté une sortie dirigée contre nos travaux de siège, auraient été vigoureusement repoussés.

» La Porte envoie un renfort de 4,000 hommes au corps ottoman faisant partie de l'expédition. »

AVIS.

QUAI DES ROSIERS. — RIVE DROITE DE LA LOIRE.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquérir des sieur et dame François Chalot, charbon, et Adèle-Louise Aubry, sa femme, demeurant aux Rosiers,

Et du sieur François Girard, majeur, célibataire, demeurant à l'hôtel du Faisan, à Angers,

Une parcelle de terrain nécessaire à la construction du quai des Rosiers, située au lieu dit le *Point-du-Jour*, section H, nos 3 et 4 du plan, superficie 1 are 25 centiares, à raison de 600 francs l'are, ci. 756 fr.

Indemnité pour dommages. 619

Ensemble. 1,375

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur la somme ci-dessus mentionnée, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, article 21.

En Sous-Préfecture, à Saumur, le 20 octobre 1854.

Le Sous-Préfet:

V^{te} O'NEILL DE TYRONE.

CHALES MAISON DUPONT, chaussée d'Antin, 41, au premier, Paris. Vente, échange, réparation de cachemires des Indes et de France. Expédition en province. *Tout individu se présentant de sa part trompe le public.* (539)

BOURSE DU 19 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 98 40.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 73 85

A LA VILLE DE SAUMUR

33

RUE SAINT-JEAN

MAISON BOISSIER

33

RUE SAINT-JEAN

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Prix Fixe invariable

M. BOISSIER, désirant donner une nouvelle extension à son commerce, informe qu'il vient de faire UN RABAIS CONSIDÉRABLE SUR LES PRIX DE TOUTES SES MARCHANDISES.

Les comptoirs de SOIERIES et de CHALES viennent de recevoir de notables agrandissements.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR MARIAGES, LAYETTES ET TROUSSEAUX.

Assortiment considérable de CHALES DES INDES ET CACHEMIRE FRANÇAIS, LONGS ET CARRÉS. DENTELLES BLANCHES et NOIRES EN POINT D'ALENÇON, POINT D'ANGLETERRE, POINT DE BRUXELLES ET CHANTILLY pour volants et garnitures de robes, et ARTICLES DE HAUTE NOUVEAUTÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGES.

VENTE AU COMPTANT. — ESCOMPTE 2 %.

Nota. — On donne des échantillons.

Tribunal de commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Frédéric-Léonard Brisset-Damois, marchand épiciier et faïencier, demeurant à Vihiers, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se réunir le jeudi 26 octobre prochain, à huit heures précises du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur un concordat, sinon former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal,

(574)

A. DUDOUET.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE DE MATÉRIAUX.

Lundi prochain 23 de ce mois, dans les magasins du Génie de la place de Saumur, à midi, il sera vendu une grande quantité de ferraille, fonte, portes, tables, croisées et planches en chêne et bois blanc, deux cheminées prussiennes, etc., etc.

On paiera comptant et sans frais.

Le Receveur des Domaines,
LINACIER.

Saumur, 18 octobre 1854. (575)

PRYTANÉE IMPÉRIALE MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

ADJUDICATION

Il sera procédé, le 17 novembre 1854, à une heure après midi, en séance publique du conseil d'administration du Prytanée, sur soumissions cachetées, à l'adjudication des fournitures ci-après, pour le service dudit Prytanée, pendant l'année 1855, etc., savoir :

- 1° Vin rouge, pour l'année 1855 (environ 45.000 litres);
- 2° Viande (bœuf, veau et mouton), pour l'année 1855;
- 3° Blanchissage général du linge (années 1855, 1856, 1857, 1858, 1859 et 1860).

Il sera procédé, en outre, à la cession, pour les années 1855, 1856 et 1857 :

- 1° Des graisses et os, provenant de la cuisine du Prytanée;
- 2° Des cendres, provenant du chauffage général.

Le cahier des charges, clauses et conditions est déposé dans les bureaux de l'Economat du Prytanée et de M. le Sous-Intendant militaire du département de la Sarthe, au Mans.

Les personnes qui désireront concourir à cette adjudication, devront en faire parvenir la déclaration au conseil d'administration du Prytanée, avant le 7 novembre; elles devront justifier de leur solvabilité et de leur aptitude, en joignant à l'appui de leur déclaration toutes les pièces prescrites par le cahier des charges; elles seront tenues de présenter une caution personnelle qui devra fournir les mêmes justifications et prendre l'engagement de se rendre solidaire avec l'adjudicataire.

Les soumissions seront faites sur papier timbré et remises sous enveloppe cachetée, en séance publique, au Président du conseil d'administration.

A LOUER

Présentement,

Une PETITE MAISON, Grand'Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne,

Occupée par M. Piette père.

S'adresser à M. PIETTE, ou à M. DABURON. (541)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 22 octobre 1854, heure de midi,

LES BIENS

ci-après,

Situés commune de St-Lambert,

Appartenant à M. Lambert, de Niort.

1° Maison, cour et jardin, contenant 6 ares 70 centiares, dans le bourg de Saint-Lambert, joignant la Levée, M. Cadieu et les Dames de la Sagesse.

2° Un morceau de terre, contenant 5 ares 50 centiares, situé dans les Péripieux.

3° Un autre morceau, contenant 9 ares 95 centiares, situé au même lieu.

4° Un pré, contenant 42 ares 90 centiares, situé dans la prairie de Boirchoux.

5° Et un autre pré, contenant 32 ares 12 centiares, situé dans les Grands-Fautrages.

S'adresser audit M^e DUTERME. (540)

FORÊT DE FONTEVRAULT.

COUPES DE BOIS

A VENDRE

Le dimanche 29 octobre, en l'hôtel de la Croix-Blanche, à Fontevault, à une heure.

1° Environ 24 hectares 50 ares de taillis, au canton du Calais, près le carrefour de la Ponière.

2° Environ 19 hectares 50 ares de taillis, au canton des Viviers, près le Poteau de la Cassinai.

S'adresser, pour voir les coupes, au sieur GUY, garde à l'Ermitage, près Fontevault, et, pour traiter, à M. BRUAS, négociant à Saumur, rue Saint-Nicolas. (555)

A Céder

Immédiatement et à de bonnes conditions

UN

FONDS de PARFUMERIE

A Saumur.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

A LOUER

Présentement,

UN BEAU MAGASIN,

Place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

A VENDRE

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE,

Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Quai de Limoges, n° 36.

S'adresser à M^e JUBAULT, place de l'Hôtel-de-Ville. (344)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, n° 79, rue d'Orléans.

40,000 fr.

A placer à rente viagère sur une seule tête.

On pourra diviser par portions de 5 à 10 mille francs.

S'adresser à M^e DION, notaire.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil du Mans, le 26 juillet 1854,

Il sera, le dimanche 22 octobre 1854, à onze heures, et jours suivants, procédé par le ministère de M^e Plé, commissaire-priseur, en la maison où est décédée M^{me} veuve VIGER-JOUANNE, propriétaire, sise commune de Chacé, sur le coteau de Saumoussay, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, quantité de linge, effets, armoires, commodes, secrétaires, consoles, tables de salle à manger, fauteuils, chaises, glaces, pendules, argenterie, cristaux, belle batterie de cuisine en cuivre, grande quantité de bons vins de 1815, 1818, 1825, 1834 et autres, rouge et blanc, cheval, tilbury, équipages de voiture, charrette, tombereaux, bois de corde et d'ouvrage, quantité de fer et autres bons objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (552)

BRASSERIE DE STRASBOURG.

JACOB-MELCHER vient d'ajouter à son établissement de St-Florent une Brasserie à l'instar de celles de Strasbourg. Depuis plusieurs jours, déjà, il livre d'excellente bière à un prix très-modéré. (564)

A VENDRE

TERRAINS A BATIR

Dans le bourg, près les Fourneaux à chaux de Vernantes.

Ces terrains sont divisés en 15 lots,

Savoir :

Six lots de chacun 6 ares;

Six lots de chacun 8 ares;

Un lot de 21 ares,

Et deux lots de chacun 11 ares.

Les prix seront payables par tiers, pendant 3 ans.

L'entrée en jouissance datera de la Toussaint prochaine 1854.

L'adjudication s'en fera par le ministère de M^e BERNARDEAU, notaire à Moulherne, dans les bâtiments desdits Fourneaux, le vendredi 27 octobre 1854.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. CHAPIN fils, à Vernantes.

A LOUER

Présentement,

Une GRANDE et BELLE MAISON, sise rue d'Orléans, 52, avec magasin, salon, salle à manger, cuisine et cour, deux étages, grenier et plusieurs caves.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON DE CAMPAGNE, sise au Petit-Puy, avec cave, cellier et pressoir, étage au-dessus, grenier et jardin, et 86 ares 50 centiares de vignes.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE GRANDE et VASTE REMISE, sise à l'extrémité de la rue de Bordeaux.

S'adresser à MM. BEDENEAU fils.

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, à 2 étages, et JARDIN.

S'adresser à M. FILLOLEAU père, ou à M^e DION, notaire. (547)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

A VENDRE DEUX MAISONS

SE JOIGNANT,

Situés à Saumur, rue de Bordeaux,

LA PREMIÈRE, occupée par M. Fougery, est composée d'une cuisine, deux caves, cour, jardin, lieux d'aisances, salon, office, salle à manger, corridor, escaliers; chambres au premier et au deuxième étage, et grenier.

LA DEUXIÈME, à côté, plus grande que la précédente, et composée de la même manière.

S'adresser, pour traiter, à M. VINSONNEAU, entrepreneur de bâtiments à Saumur, ou à M^e DION, notaire. (536)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, 79, rue d'Orléans.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, le lundi 23 octobre 1854, à midi,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 36,

Occupée par le sieur Belliard, restaurateur, et composée : au rez-de-chaussée d'une boutique, une arrière-boutique servant de cuisine; lavoir, corridor, latrines, cave, terrasse; au premier étage, deux chambres; au deuxième étage, trois chambres; au troisième étage, une chambre et greniers.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant soit à M. et M^{me} BIGOT, propriétaires, soit à M^e DION, notaire.

On donnera les plus grandes facilités pour les paiements. (533)

A LOUER

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M. MOYET, charpentier.

A VENDRE

DOMAINES

Faisant partie de la ferme de la Motte, sise commune d'Allonnes.

1° Un pré, contenant 2 hectares, dans la prairie des Asnières.

2° Un autre pré, même prairie, nommé la Queue-Tremblaye, contenant 60 ares 50 centiares.

3° Le pré Brunet, contenant 1 hectare.

4° Et plusieurs pièces de terre, au canton de la Motte.

S'adresser pour traiter à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (546)

M. LÉON CAZEAU, médecin-dentiste à Tours, sera à Saumur lundi 23 octobre, hôtel Budan, où il recevra ses clients. (561)

FABRIQUE

De Corsels orthopédiques et ordinaires, Rue Royale, n° 6, à Tours.

M^{me} CAZEAU-LABRIÈRE a l'honneur d'informer les Dames qu'elle sera à Saumur, lundi 23 octobre toute la journée, hôtel Budan. (560)

Une personne ayant longtemps servi dans une maison, dont les maîtres sont morts, désirerait trouver une place comme cuisinière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du Journal.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.